



La santé, une question éminemment politique

En mars 2010, Rebecca Wolsak, membre du personnel d'Inter Pares, s'est rendue aux Philippines pour y rencontrer les membres de Likhaan, un homologue de longue date. Basée dans la ville de Manille, Likhaan est une organisation communautaire spécialisée dans les soins de santé de base. Son action est axée sur les communautés urbaines et rurales démunies; elle accorde une attention particulière aux politiques de santé et à la santé génésique des femmes. Rebecca a invité la Dre Cynthia Maung et deux autres collègues de la clinique Mae Tao à se joindre à elle. Située à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, la clinique de la Dre Maung dispense une gamme de soins étendue aux Birmanes et Birmans qui ont fui leur pays ravagé par la guerre. Voici un extrait du récit de voyage de Rebecca :

Dès notre premier après-midi à Manille, nous nous sommes rendus à Paradise, une communauté où Likhaan est présente depuis quinze ans. Paradise a été construite sur le site d'une décharge et d'un étang à poissons désaffectés. Lorsque Likhaan a commencé à y œuvrer, les maisons étaient construites à même les débris; il n'y avait pas d'électricité et la violence était monnaie courante dans cette zone où régnaient en maîtres les fournisseurs d'électricité bardés d'armes.

Pour entrer dans Paradise, nous franchissons un pont qui enjambe un cours d'eau engorgé par les déchets. Des enfants arrivent en courant; ils réclament d'être pris en photo. Au cours des dernières années, les rues entre échoppes et masures, bien trop étroites pour qu'une automobile puisse circuler, ont été peu à peu recouvertes de ciment coulé directement sur les déchets. De nombreuses maisons ont les fenêtres à ras le sol parce qu'elles s'enfoncent peu à peu. C'est là que Likhaan a ouvert une clinique; il y a aussi, à proximité, une maison des naissances dont le taux d'occupation moyen est de trois personnes par lit.

Nous parvenons enfin à la minuscule clinique et faisons le tour des quatre pièces d'où sont offerts les services de santé génésique. À l'étage, dans la salle d'attente, quelques dizaines d'ouvrages usagés récemment acquis s'alignent sur les étagères. La nouvelle « bibliothèque » de la clinique est un espace sécuritaire et accueillant pour les jeunes qui viennent y faire un saut, y organisent des rencontres sociales ou y discutent de questions taboues comme le sexe.



Une des rues de Paradise, Manille.

Trop nombreux pour l'espace réduit de la bibliothèque et salle d'attente, nous avons débordé sur les autres pièces. Nous étions dix-huit assis çà et là à échanger nos expériences. On riait, on approuvait ce que racontaient les travailleuses de la santé des deux pays sur la manière de contourner les normes culturelles conservatrices pour promouvoir la santé génésique. Nous avons appris combien les femmes de Birmanie et de Paradise voulaient désespérément avoir accès aux services de planification familiale pour prendre leur vie en main.

La Dre Cynthia Maung a décrit son travail à la clinique Mae Tao et le contexte dans lequel vit la population en Birmanie. Le régime birman consacre moins de trois pour cent du budget national aux soins de santé et quarante pour cent aux dépenses militaires, finançant ainsi une guerre contre sa propre population. Face à la clinique Mae Tao, de l'autre côté du fleuve, dans l'est de la Birmanie, vivent à l'heure actuelle 470 000 personnes déplacées. C'est une région truffée de mines; entre août 2008 et juillet 2009 seulement, le régime a détruit ou déplacé de force 120 communautés. Les recherches effectuées par les collègues de la Dre Maung ont montré que dans cette région un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans et qu'une femme sur douze succombe à l'accouchement.

Des communautés telles que Paradise sont aussi en butte à des difficultés similaires. L'éducation est « gratuite », mais les élèves doivent payer pour les pupitres, le gardien, le nettoyage des toilettes, les manuels scolaires. Du coup, seule la moitié des enfants sont scolarisés. Les femmes de ces communautés ont, en moyenne, six ou sept enfants; certaines en ont jusqu'à dix-huit. De nombreux obstacles les empêchent de recourir aux services

L'égalité, le droit et le bien-être des femmes

En mai 2010, Annette Msabeni-Ngoye, gestionnaire intérimaire de la thématique « genre » de l'Association de coopération et de recherches pour le développement (ACORD) est venue du Kenya pour partager avec ses homologues canadiens les résultats d'une étude intitulée « Making the Law Count ». Cette étude porte sur l'accès des femmes et des filles au système judiciaire dans les cas de violences sexuelles et fondées sur le genre. ACORD est convaincue de la nécessité de traiter des inégalités entre hommes et femmes et de la primauté du droit pour assurer le bien-être des femmes.

Autrefois conséquences invisibles des conflits, les violences sexuelles et fondées sur le genre sont aujourd'hui internationalement reconnues comme une arme de guerre, une forme de torture et un crime contre l'humanité. C'est le sens que leur donne un grand nombre d'instruments consacrés aux droits de la personne qui confèrent aux femmes et aux filles ayant subi de telles violences les moyens de combattre l'impunité.

Malgré tout, l'examen des composantes judiciaires, policières et de santé en République démocratique du Congo, au Burundi, en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda a montré que ces instruments internationaux ne sont pas partie intégrante des législations nationales ou que les États sont dépourvus de la volonté politique ou des ressources pour les mettre en œuvre. De plus, ces États n'ont pas consacré les ressources juridiques et budgétaires nécessaires à assurer la protection des femmes et des filles, en particulier celles qui sont le plus exposées à la violence née des conflits, des déplacements de populations et de la marginalisation. Il s'ensuit, comme l'explique Annette, que les femmes et les filles qui ont vécu la violence politique durant la guerre n'ont guère accès au système judiciaire, à un soutien psychosocial pour leur processus de guérison ni à une quelconque indemnisation.

En outre, les femmes et les filles qui survivent aux violences sexuelles et fondées sur le genre tirent rarement profit des structures judiciaires traditionnelles qui ont tendance à verser une compensation à la famille pour le dommage causé; souvent, elles n'obtiennent pas non plus l'accompagnement médical ou psychologique dont elles auraient besoin pour surmonter leur épreuve ou porter leur cas devant les tribunaux. Les postes de police sont, quant à eux, mal équipés pour recueillir et stocker les preuves nécessaires aux tribunaux; c'est aussi sans compter l'accueil souvent discriminatoire qui y est réservé aux victimes de viol. « Il arrive même », explique Annette, « que les officiers de police interrogent la femme, lui demandant comment elle était vêtue et laissant entendre qu'elle serait peut-être responsable de ce qui lui est arrivé. Enfin, les postes de police ont peu de contact avec les hôpitaux qui seraient aussi susceptibles de recueillir les preuves et de prodiguer des soins médicaux et psychologiques ».

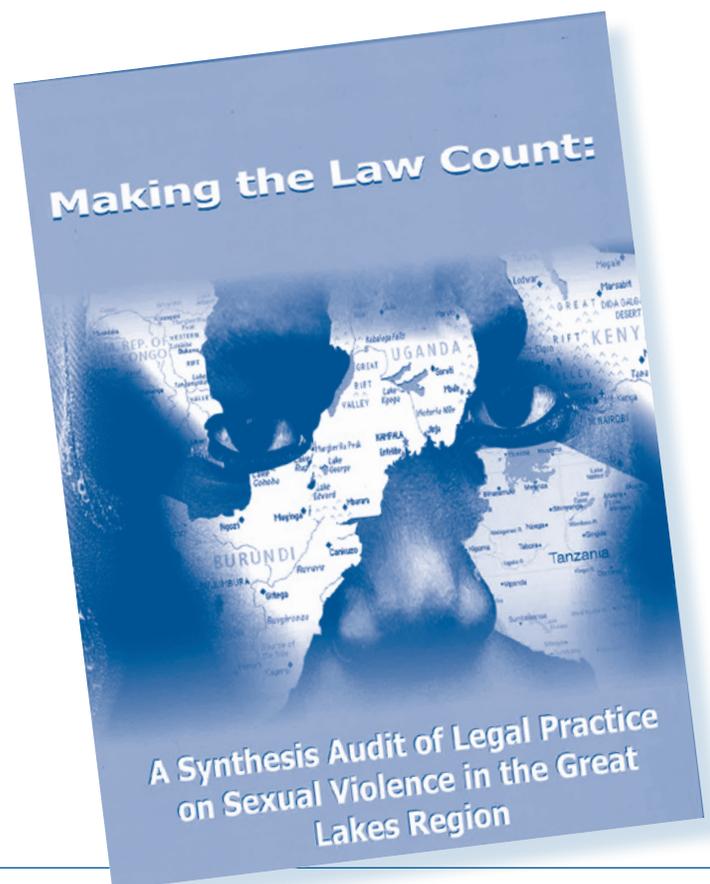
Il est donc essentiel de promouvoir la pleine autonomie des femmes et des filles pour mettre fin aux violences sexuelles et fondées sur le genre. Étant donné l'attitude conventionnelle à leur égard, traiter de la problématique des violences sexuelles risque de dériver vers le thème de la chasteté et de la protection de la virginité plutôt que de faciliter la promotion de l'égalité des femmes dans la société. Pour combattre la violence, il faut faire en sorte que les femmes puissent prendre en main les rênes de leur vie. Ainsi, de nombreuses survivantes sont chassées de la maison de leur mari. Lorsque les femmes peuvent posséder

une terre et qu'elles ne sont pas définies comme la propriété de leur mari ou de leur père, elles ont au moins la possibilité de se refaire une vie après avoir connu violence, stigmatisation puis rejet.

En Afrique, dans la région des Grands Lacs, ACORD œuvre à la création d'un mouvement pour mettre fin à toutes les formes de violence faites aux femmes, en dénonçant l'impunité et en faisant traduire en justice les auteurs de violences sexuelles. Par la même occasion, ACORD permet aux survivantes de retrouver leur santé ainsi qu'une source de revenus. ACORD utilise ses réseaux communautaires pour encourager des groupes de femmes, des survivantes de violences sexuelles ainsi que des organisations de la société civile à collaborer avec les responsables locaux pour non seulement punir les crimes, mais aussi combattre la stigmatisation et permettre aux survivantes d'obtenir une indemnisation appropriée. Ils éduquent les forces de police et créent des unités spécialisées pour répondre aux besoins des femmes et des filles. Ils forment aussi juges et magistrats à ne pas revictimiser les femmes et les filles lorsqu'elles témoignent et encouragent les médias à remettre en question la violence et la stigmatisation sociales, de manière générale.

La visite d'Annette au Canada a permis de renforcer les liens qu'Inter Pares avait développés avec ACORD; elle nous permettra aussi de jeter un pont vers les collègues d'Asie et d'Amérique latine qui s'intéressent à des problématiques similaires afin de tirer les leçons de l'expérience des uns et des autres, par delà les frontières, pour le plus grand bénéfice des femmes et des filles. ✂

Vous pouvez consulter le texte intégral du rapport « Making the Law Count » sur le site web d'ACORD www.acordinternational.org/silo/files/making-the-law-count-a-five-country-judicial-audit.pdf (en anglais seulement).



Pour que notre arbre fleurisse

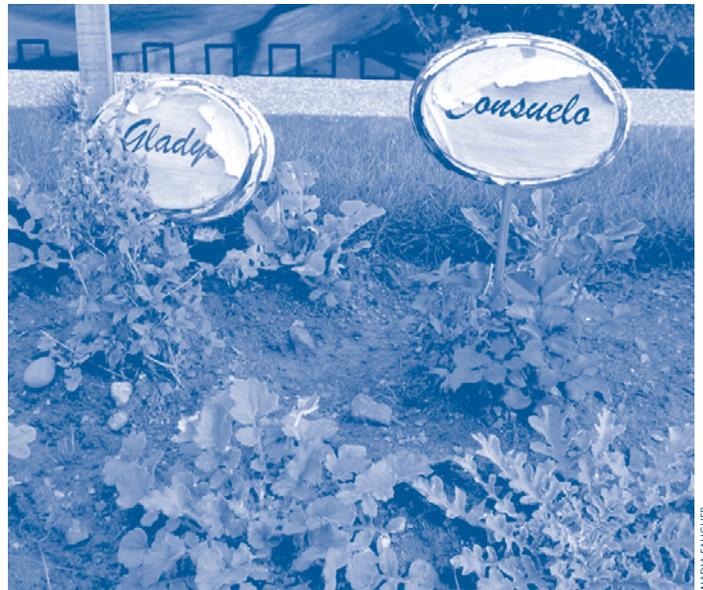
C'est de manière disproportionnée que les populations autochtones ont été ciblées par la violence perpétrée contre les civils durant les conflits armés qui ont sévi au Guatemala et au Pérou dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Au Guatemala, les massacres d'autochtones s'apparentent à un génocide; au Pérou, soixante-quinze pour cent des victimes étaient autochtones.

Accompagnées par des ONG locales, les populations autochtones se sont organisées pour réclamer vérité, justice et réparations (VJR), dans des conditions qu'elles ont elles-mêmes définies. En préparant les témoins à comparaître dans le cadre des processus de VJR, on s'est aperçu qu'elles avaient besoin d'un soutien psychosocial qui prendrait en compte le vécu des autochtones. La violence n'a pas été ressentie par les seuls individus; son impact était collectif, familial et culturel. L'acuité des crimes commis au cours de quelques décennies de conflit armé est venue exacerber un long passé de violence contre les populations autochtones des Amériques. Les conséquences de cette violence systémique sont profondes puisqu'elle se ressent sur les moyens de subsistance, la santé et le sentiment identitaire des communautés. Plus particulièrement, ce sont les femmes qui ont payé le plus lourd tribut pour des siècles de violences sexistes et raciales. Les violences sexuelles qu'elles ont connues au cours des conflits armés sont venues renforcer des traumatismes historiques.

*« Ils ont coupé l'arbre,
mais ils n'ont pas arraché ses racines.
Il est maintenant temps qu'il refleurisse
pour que l'on en cueille les fruits. »*

Les homologues d'Inter Pares, DEMUS au Pérou et ECAP au Guatemala, accompagnent les communautés autochtones dans leur quête de ressourcement. Ce faisant, les communautés concernées et les ONG ont élaboré une approche communautaire qui a largement aidé les femmes autochtones à se reconstruire, à reconstruire leur communauté et à se refaire une identité en tant que femmes autochtones. Comme le décrit une femme de l'ethnie Ixil du Guatemala : « Ils ont coupé l'arbre, mais ils n'ont pas arraché ses racines. Il est maintenant temps qu'il refleurisse pour que l'on en cueille les fruits. »

Au Pérou, lorsque DEMUS a commencé à offrir un accompagnement juridique et psychosocial aux femmes autochtones victimes de violences sexuelles, force a été de reconnaître les limites des approches occidentales auxquelles les membres de l'organisation avaient été formés. De fait, de nombreuses communautés andines ne connaissent pas la notion de santé mentale, mais reconnaissent la santé comme condition physique et sociale. Pour expliquer ce qui manquait à leur vie, les femmes de la communauté de Manta parlaient d'*allin kausay*, une expression quechua qui se traduirait par « bien vivre ». *Allin kausay* représente l'équilibre entre un ensemble d'éléments, pensées, émotions, travail, nature, divinités et autres. *L'allin*



Jardin commémorant les femmes survivantes de violences sexuelles, Huancavelica, Pérou.

kausay d'une personne est lié à celui de sa communauté. Les survivantes de violences sexuelles reconnaissent en leur incapacité à trouver leur « équilibre » l'une des conséquences de ces violences. C'est pourquoi elles ont favorablement accueilli le soutien qui leur était apporté de l'extérieur de la communauté pour les aider à retrouver cet équilibre. Dans la psychologie occidentale, la thérapie vise à surmonter la tristesse; en revanche, pour les communautés andines, il s'agit de trouver le moyen de rééquilibrer la tristesse par ses éléments contraires.

Au Guatemala, ECAP a connu une expérience similaire avec l'accompagnement des membres de l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR) au cours de la préparation de dossiers judiciaires pour dénoncer le génocide. Grâce à une approche communautaire, il a été possible d'explorer de manière holistique les conséquences du conflit sur le « projet de vie » des autochtones de sorte à dépasser les conséquences physiques et mentales immédiates des violences sexuelles. Dès lors, il était possible de considérer les effets de la violence sur la vie d'une autochtone, ses aspirations, son identité non pas seulement en tant que femme, mais en tant que femme autochtone et son appréciation de sa place dans l'univers. Une telle approche a donc pu tenir compte du lien entre santé physique et santé mentale et entre identité individuelle et identité collective chez les populations autochtones. Elle a, en outre, permis à ECAP et à d'autres organisations partenaires de se conformer aux exigences strictes des systèmes juridiques nationaux et internationaux tout en aidant les femmes autochtones à reconstruire leurs projets de vie et ceux de leurs communautés mayas.

Il est vrai que les femmes autochtones devront parcourir un long chemin avant de pouvoir refermer les plaies de la violence systématique qui leur a été infligée; néanmoins, elles s'aperçoivent, plus que jamais auparavant, qu'elles font partie intégrante de l'arbre de vie communautaire et qu'elles contribuent à son épanouissement. ❧



REBECCA WOLSKA

Photo de gauche : Dre Junice Melgar (à gauche), travailleuse de la santé, Likhaan, et Dre Cynthia Maung (à droite).



Photo de droite : Garçons que nous avons rencontrés à Paradise, Manille, Philippines.

de planification familiale; plusieurs d'entre elles se tournent alors vers Likhaan pour bénéficier de soins après un avortement. À cela s'ajoutent la toxicomanie et le trafic de stupéfiants, tous deux fortement répandus; il n'est pas non plus inhabituel que les filles se prostituent, parfois avec l'encouragement de leurs parents. La malnutrition est un problème croissant puisque de plus en plus de femmes qui allaitent doivent travailler. Parmi les adolescentes, les grossesses sont aussi très courantes.

Pour sa part, la Dre Junice a évoqué les difficultés auxquelles Likhaan est confrontée pour former des travailleuses communautaires dans le domaine de la santé. À l'origine, les femmes ne pouvaient pas passer plus de trois heures dans un atelier de formation parce que leur mari ou leur père ne les y autorisait pas. À mesure que Likhaan gagnait la confiance des communautés et que les hommes de la famille des travailleuses communautaires assumaient un rôle plus important au sein du ménage, celles-ci ont pu prendre part à des formations de cinq jours. À la clinique Mae Tao, on a aussi dû batailler pour trouver les moyens de faciliter la participation des femmes.

Que ce soit à la clinique Mae Tao ou chez Likhaan, on sait que l'amélioration des conditions de santé des communautés passe par l'élimination de la pauvreté et de l'oppression. L'action des deux organisations se fonde sur cette certitude et vise les effets délétères de cette réalité sur les femmes.

Cette discussion m'a rappelé une présentation qui avait eu lieu il y a quelques années; lors d'une assemblée générale annuelle d'Inter Pares, l'une des fondatrices de Likhaan, la Dre Sylvia Estrada-Claudio s'y était exprimée avec conviction sur les politiques de la santé. Commentant la relation entre pauvreté et bien-être, elle avait alors dit : « Les soins de santé qui devraient normalement transcender les positions partisanes parce qu'ils devraient être accessibles à toutes et à tous restent néanmoins une question éminemment politique ». Elle a ajouté : « Les gens se sentent moins pauvres lorsqu'ils pensent avoir les moyens d'intervenir et que les institutions sociales s'adaptent à leurs besoins. Non seulement se sentent-ils moins pauvres, mais ils sont plus enclins à rechercher des solutions et à faire en sorte qu'elles marchent ».

Mais revenons à notre salle d'attente bondée où une des travailleuses communautaires a posé une dernière question à la Dre Maung : « où puisez-vous la force de continuer? », a-t-elle demandé.

Du tac au tac, celle-ci a répondu : « les relations avec d'autres personnes », expliquant que collaborer avec d'autres organisations communautaires permet d'envisager toutes les facettes des facteurs qui affectent la santé. Ces rapports, cette collaboration, cet apprentissage continu sont pour elle autant de raisons d'espérer et de poursuivre son action de manière plus résolue.

Touchée par la réponse de la Dre Maung, une jeune femme s'est spontanément écriée qu'elle voudrait bien lui faire un cadeau, mais qu'elle ne pouvait rien lui offrir d'autre qu'une chanson. Et c'est un concert de voix qu'on a entendu s'échapper de la bibliothèque de la clinique de Paradise.

Pour lire le texte complet de l'intervention de la Dre Sylvia Estrada-Claudio à l'assemblée générale annuelle de 2006, cliquer sur www.interpares.ca/en/publications/pdf/Lessons_from_the_Philippines.pdf (en anglais seulement).

Vous pouvez visionner le diaporama de ce voyage au www.interpares.ca/en/publications/multimedia/paradiseslideshow.php (en anglais seulement).

La Coalition canadienne de la santé

La Coalition canadienne de la santé regroupe des personnes âgées, des femmes, des églises, des infirmières, des travailleuses et travailleurs dans le domaine de la santé, des militantes et militants contre la pauvreté de tout le Canada. La Coalition se consacre à protéger et à promouvoir le régime public de soins de santé du Canada. La privatisation et la commercialisation des soins de la santé sont une menace à l'accès universel aux services de santé. Inter Pares et la Coalition vous invitent à vous joindre à la campagne nationale de promotion des soins de santé publics en signant l'engagement envers l'assurance-maladie au http://medicare.ca/medicare-pledge/langswitch_lang/fr.

« En tant que Canadienne ou Canadien, je pense que l'accès aux soins de santé de qualité doit reposer sur les besoins et non sur la capacité de payer. Notre régime public de soins de santé reflète les valeurs d'égalité et de justice. Nous devons améliorer notre régime public de soins de santé pour toute la population plutôt que d'étendre les services privés à but lucratif qui profitent seulement à quelques personnes. Je m'engage à faire tout ce que je peux pour protéger et améliorer le régime public de soins de santé au Canada. »

 Inter Pares

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
Tél. (1-613) 563-4801 ou (1-866) 563-4801 (sans frais)
Télé. (1-613) 594-4704 www.interpares.ca

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.

